



Commune  
d'ALSTING

☒ Place de la Mairie - 57515 ALSTING  
☎ 03 87 99 15 20  
☎ 03 87 99 21 85  
✉ mairiealsting@rtvc.fr

## ARRETÉ MUNICIPAL

n° 31/2018

portant réglementation de la circulation routière

### **Le Maire de la commune d'ALSTING**

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L2213-1 et 2213-2 relatifs aux pouvoirs de police du Maire en matière de circulation et de stationnement ;

**VU** le Code de la Route à savoir les articles R10 à R11-1, R44 et R225 ;

**VU** l'instruction interministérielle du 07/06/1977 sur la signalisation routière Livre 1 ;

**CONSIDERANT** qu'il est nécessaire, pour permettre les travaux d'implantation d'un réseau de fibre optique FTTH, d'autoriser des travaux de piquetage des infrastructures existantes Orange/TV sur l'ensemble du territoire de la commune sous forme de chantiers mobiles ;

### ARRETE :

**Article 1<sup>er</sup>** – L'entreprise SOGETREL installera des chantiers mobiles en appliquant les règles en vigueur (modèles SETRA CF 12 et CF 13) pour la bonne pérennité de la circulation à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2018 jusqu'à la fin des travaux ;

**Article 2** - Sur le territoire de la commune, au gré du chantier mobile, et à compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain jusqu'à la fin des travaux, la circulation des véhicules pourra être restreinte en tant que de besoin. Le stationnement sera interdit au droit des travaux. Une signalisation appropriée informera les usagers de la route ainsi que les piétons de la présente réglementation et sera mise en place à la diligence de l'entreprise SOGETREL.

**Article 4** - Les infractions au présent arrêté seront poursuivies conformément aux sanctions prévues par le Code Pénal article R610-5.

**Article 5** - La Gendarmerie de Behren-les-Forbach, ainsi que tous les agents de la force publique sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**Article 6** - Ampliation du présent arrêté sera notifiée à :

- Mme. le Sous-Préfet de Forbach
- La Brigade de Gendarmerie de Behren-lès-Forbach

Alsting, le 02 novembre 2018  
Le Maire, HEHN Jean-Claude

